



Jorat-Mézières, le 05 octobre 2021

Conseil Communal
JORAT-MEZIERES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU 05 OCTOBRE 2021

Présidence : Monsieur Blaise Vuille

Le Conseil communal de Jorat-Mézières, en sa séance, a décidé :

- Préavis du bureau – indemnités du Conseil communal
d'approuver les indemnités du Conseil communal tels que présentées.

- Préavis N°03/2021 – Autorisations générales 2021-2026
 - Autorisation générale d'acquérir et d'aliéner des immeubles, des droits réels immobiliers et des actions ou parts de sociétés immobilières jusqu'à Fr. 50'000.- par cas, charges éventuelles comprises ;
 - Autorisation générale de compétence pour la constitution de sociétés commerciales, d'associations et de fondations, ainsi que pour l'acquisition de participations dans des sociétés commerciales jusqu'à concurrence de Fr. 50'000.- par cas ;
 - Autorisation générale de plaider devant toute instance, tout comme défenderesse que demanderesse, avec les pouvoirs de se désister, transiger ou passer expédient (échappatoire).
 - Autorisation générale d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles de Fr. 50'000.- par cas, la justification de la dépense étant incluse ultérieurement dans une demande de crédit complémentaire ;
 - Autorisation générale de compétence pour la reconduction des emprunts arrivant à échéance.

- Préavis N°04/2021 – Vacances ou traitements ou indemnités de la Municipalité
Point retiré

- Préavis N°05/2021 – Arrêté d'imposition 2022
 - d'accepter l'arrêté d'imposition pour l'année 2022 tel que présenté avec un taux d'imposition à 73% par rapport à l'impôt cantonal de base.

- Préavis n°06/2021 – Adoption du plan d'affectation « Grange Sublime » et du règlement
1. d'adopter le plan d'affectation (PA) «Grange Sublime » et le règlement y relatif (RPA) ;
 2. d'autoriser la Municipalité à entreprendre toutes les démarches nécessaires pour mener ce projet à terme et, cas échéant, à plaider toute instance saisie ;
 3. de transmettre ce dossier au Département compétent pour approbation.

Ainsi délibéré en séance du cinq octobre deux mille vingt-et-un.

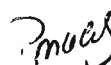
Le Président,



Blaise Vuille



La secrétaire,



Catherine Poncelet